

vant le refus qu'avait fait le roi d'accueillir dans son discours d'ouverture quelques expressions plus fières encore que bel-liqueuses sur les événements d'Orient. Une irritation profonde, accrue par l'impopularité personnelle de M. Guizot, se manifesta au sein de la capitale et dans tous les organes indépendants de la presse, et le discours du trône lui imprima un nouvel élan par la tiédeur anti-française avec laquelle il se prononça sur les événements qui venaient d'avoir lieu. L'indignation des esprits fut portée à son comble par le projet d'Adresse des députés, qui énonçait la menace d'une violation de notre territoire parmi les conditions auxquelles la paix ne pourrait plus être maintenue. Ce malencontreux *ultimatum* disparut au milieu de la réprobation publique. Mais la France en conserva une impression d'autant plus fâcheuse que la rédaction de ce document appartenait à M. Dupin aîné, un des confidents de cette *pensée immuable* qui semblait s'être attribué comme une mission absolue le maintien à tout prix de la paix européenne. La discussion de l'Adresse se poursuivit sous l'influence d'une irritation extrême. Intimidé par les démonstrations hostiles de la garde nationale de Paris, M. Guizot s'abstint de figurer au cortège qui accompagna aux Invalides (15 nov.) les restes de Napoléon. Cette imposante cérémonie eut pour témoin ce même prince, aujourd'hui roi, dont la jeunesse s'était épuisée en anathèmes contre le vainqueur de Marengo et d'Austerlitz. Le prince de Joinville, qui venait d'arracher cet illustre trophée au sol homicide de Sainte-Hélène, avait été surpris dans sa traversée par la nouvelle du traité du 15 juillet. Ne doutant pas qu'une conflagration européenne n'en fût la conséquence immédiate, il avait pris devant son équipage l'engagement de faire sauter son vaisseau plutôt que de le laisser tomber avec son précieux dépôt entre les mains des Anglais.

Cependant des armements formidables se préparaient en